

Cote du document: EB 2011/104/R.65
Point de l'ordre du jour: 20 d) ii)
Date: 12 décembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Demande d'admission en qualité de membre non originaire

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Ciocca
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: p.ciocca@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session
Rome, 12-14 décembre 2011

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à recommander au Conseil des gouverneurs d'approuver la demande d'admission en qualité de membre présentée par la République d'Estonie. Si le Conseil d'administration approuve cette demande d'admission, le point 4 (Demande d'admission en qualité de membre non originaire) sera inclus à l'ordre du jour de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs.

Demande d'admission en qualité de membre non originaire

1. Par une lettre en date du 9 décembre 2011, signée par Son Excellence M. Urmas Paet, Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie, le Gouvernement de la République d'Estonie a demandé à être admis en qualité de membre du Fonds international de développement agricole, conformément aux articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA.